

## **Evaluation de la population de Pie-grièche grise du Massif central**

Auparavant communes dans nos paysages agropastoraux, les pies-grièches sont des oiseaux désormais de plus en plus rares. La Pie-grièche grise fait partie des oiseaux les plus menacés d'extinction en France métropolitaine. Le Massif central accueille aujourd'hui 85% des effectifs nationaux et joue un rôle majeur pour la sauvegarde de cette espèce en France.

L'objectif du programme « Des Pies-grièches dans nos campagnes » est de permettre la préservation et la restauration des habitats utilisés par les différentes espèces de pies-grièches, et d'assurer également le maintien de leurs ressources alimentaires. Cette conservation passe également par le suivi de l'évolution des effectifs.

Ainsi, une évaluation de la population de Pie-grièche grise sera menée au cours du printemps 2022 à l'échelle du Massif central (10 départements). Ce travail viendra combler le manque d'évaluation récente de la population (la dernière datant de 2009 et provenant de l'agrégation des données des différents territoires suivis de manière très inégale).

Ainsi, l'étude reposera sur la prospection de mailles tirées aléatoirement dans des zones où l'habitat est favorable à la Pie-grièche grise. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le protocole de cette étude en cliquant sur le lien ci-contre. [http://myreader.toile-libre.org/uploads/My\\_61c1adc7d1fbc.pdf](http://myreader.toile-libre.org/uploads/My_61c1adc7d1fbc.pdf)  
L'intérêt de ce type de protocole est d'être reproductible dans le temps et de permettre une analyse statistique rigoureuse des données.

Le tirage des mailles sera effectué en début d'année 2022, nous referons une communication à ce moment. Les personnes intéressées pour participer à l'étude peuvent déjà le faire savoir en envoyant un mail à [laura.taysse@lpo.fr](mailto:laura.taysse@lpo.fr)



Crédit photo : R. Riols

Le projet « Des Pies-grièches dans nos campagnes » est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec les fonds européens de développement régional.

